



Tous les TVHD 120/140Hz et plus sont EN SOLDE

REJOUÉZ

Magasinez maintenant

BEST BUY

Plan d'ENSEMBLE

Jozef Siroka

## cyberpresse



Publié le 11 février 2010 à 17h18 | Mis à jour le 11 février 2010 à 17h22

# Québec veut améliorer le recyclage des déchets des entreprises



D'importants travaux de décontamination auront lieu sur le terrain voisin de l'incinérateur tout au long de 2010 et 2011.  
Photothèque Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve



**Pierre-André Normandin**  
Le Soleil

(Québec) La Ville de Québec devra construire un nouveau centre de tri pour cesser de voir d'importantes quantités de matières recyclables s'envoler en fumée à l'incinérateur. Celle-ci évalue qu'au moins 10 % des déchets produits par les entreprises pourraient être facilement récupérés. Du coup, la capitale pourrait ainsi augmenter de tiers son recyclage.

D'importants travaux de décontamination auront lieu sur le terrain voisin de l'incinérateur tout au long de 2010 et 2011. Pour éliminer les métaux lourds et produits pétroliers hérités de son «lourd passé industriel», la Ville prévoit y investir la bagatelle de 4 millions \$, dont le quart devrait provenir d'un programme provincial de réhabilitation des sols.

Ce terrain de 6,5 hectares - 12 terrains de football - ne servira pas à accueillir la

nouvelle usine de compostage, assure-t-on à la Ville. Les citoyens du secteur ont maintes fois manifesté leurs craintes de voir un tel équipement s'ajouter dans leur quartier, ceux-ci jugeant l'incinérateur déjà suffisamment inconfortable.

Ces travaux de décontamination permettront plutôt à la Ville de mener trois projets de front dans le secteur de l'incinérateur, indique une porte-parole de la Ville, Marjorie Potvin. Le plus important concerne la construction d'un «centre de prétraitement des déchets» en provenance des entreprises, des commerces et des institutions.

Rappelons que contrairement aux résidences, celles-ci n'ont pas droit à la collecte au porte-à-porte de leurs matières résiduelles. Elles doivent plutôt prendre entente avec un fournisseur privé.

«Pas mal font du recyclage, mais ce n'est pas tout le monde. Il y a encore beaucoup trop de matières recyclables qui se retrouvent à l'incinérateur», indique Mme Potvin.

Le nouvel équipement permettra de retirer des ordures les matières recyclables. Mais contrairement au centre de tri où des employés séparent manuellement sur un tapis roulant les matières, ce seront plutôt des machines qui feront le travail. Celles-ci pourront seulement retirer les gros morceaux, comme les boîtes de carton ou les grands morceaux de plastique. Les feuilles de papier ne pourront toutefois pas être séparées.

La Ville évalue à 15 000 tonnes qui pourraient être ainsi détournées de l'incinérateur, soit un peu plus de 10 % des ordures récoltées chez les entreprises et les institutions de Québec. En fait, c'est près du tiers de ce que Québec récupère grâce à son actuel centre de tri, où l'on traite 52 000 tonnes par année.

L'implantation de ce nouveau centre de prétraitement fait présentement l'objet d'une étude de faisabilité, menée au coût

de 300 000 \$. Aucune évaluation pour le coût de ce nouvel équipement n'est disponible pour l'instant. Il faut préciser qu'aucun centre du genre n'a été construit au Québec. Les experts mandatés par la Ville doivent donc se tourner vers Halifax, en Nouvelle-Écosse, ou en France où les villes de Nantes et Montpellier font appel à cette technologie.

Outre ce projet, la Ville prévoit également déménager sur ce terrain voisin de l'incinérateur l'écocentre de Limoilou, pourtant situé à moins de 500 m de là sur le boulevard Montmorency. Son actuel emplacement serait trop petit et ne permettrait pas d'assurer son développement afin de desservir adéquatement la population du centre-ville.

À court terme, la décontamination du terrain voisin de l'incinérateur permettra également à la Ville de réaménager la rampe d'accès à l'équipement. Présentement située du côté sud du bâtiment, celle-ci sera déménagée au nord pour améliorer l'efficacité de l'acheminement des déchets.

Joint par Le Soleil, le responsable de l'environnement au comité exécutif, Simon Brouard, affirme que la décision sur l'avenir de ce site n'est pas prise. Le terrain étant zoné résidentiel, celui-ci reconnaît toutefois qu'il serait peu probable d'y voir un projet domiciliaire naître. Des intéressés à avoir l'incinérateur comme voisin immédiat?

## Les plus populaires du jour

### lapresseaffaires cyberpresse.ca

- [La Caisse de dépôt a perdu 10% de ses effectifs](#)
- [Onze ans de prison pour Earl Jones](#)
- [Après l'abolition du 30% étranger?](#)

### moncinema cyberpresse.ca

- [Deux volets en 3D pour Twilight - Breaking Dawn](#)
- [Valentine's Day fait chavirer le box-office nord-américain](#)
- [Hugo Latulippe lance le tournage de son nouveau documentaire](#)

### montoit cyberpresse.ca

- [Résidence secondaire de premier plan](#)
- [Des lofts au couvent](#)
- [Le ski est roi](#)

### monvolant cyberpresse.ca

- [Toyota réfute des dysfonctionnements électroniques](#)
- [La priorité de Toyota? Le service à la clientèle](#)
- [La ceinture de sécurité pendant la grossesse, c'est dangereux?](#)

### technaute cyberpresse.ca

- [La clé USB n'a pas fini d'étonner](#)
- [De jeunes Américains inventent déjà l'internet de demain](#)
- [D'ex-pontes au jeu d'une cyber-attaque sur les É.-U.](#)

[Tous les plus populaires sur Cyberpresse »](#)

[Tous les plus populaires sur Mon Toit »](#)

[Tous les plus populaires sur Mon Volant »](#)

[Tous les plus populaires sur Technaute »](#)

---

© 2000-2010 Cyberpresse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.